

Proposition

n°8

ÉDUCATION POPULAIRE

ASSURONS UNE ÉDUCATION POPULAIRE EFFICACE ET PERENNE

Pour garantir le financement des associations d'éducation populaire qui agissent dans les quartiers et leur permettre de mener à bien leur projet en toute indépendance, nous réclamons la création d'un fonds pour le développement de la vie associative et de l'éducation populaire géré paritairement.

Pour alimenter ce fonds, nous réclamons 10 % des taxes perçues par l'État sur le PMU et le LOTO. De plus, nous demandons la création d'un Ministère de l'Éducation Populaire avec 100 000 emplois de fonctionnaires détachés aux associations et collectivités locales des quartiers populaires.

**FAIRE DE L'ÉGALITÉ
UNE RÉALITÉ !**

FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES

16, Square Dunois 75013 Paris - 01.44.93.23.23

www.maisondespotes.fr



Pote à pote
LE MAGAZINE DES QUARTIERS